

Règlement Trail de Nébian 2^{ème} édition

Organisation : Association Escalagou

Assurance responsabilité civile : MAIF

Parcours: Trail des Miquelets

Boucle de 11,300km et d'un dénivelé de 500m positif au départ de Nébian, passant par la ramasse, le Mont Caylus, le roc du Cayla et revenant à Nébian

Départ : 10h00

Parcours : Le Vissou-Express

Boucle de 31km et d'un dénivelé de 1400m positif au départ de Nébian, passant par la ramasse, le Mont Caylus, le Mas Roujou, le parcours sportif de Villeneuve, le pic de Vissou, Cabrières, le roc du Cayla et revenant à Nébian

Départ : 8h30

Parcours : Trail des pitchouns

Une boucle de 1.3km et d'un dénivelé de 50m positif à l'intérieur du village de Nébian pour les 7 à 12 ans

Une boucle de 2.8km et d'un dénivelé de 100m positif au départ et à l'arrivée de Nébian pour les 12 à 15 ans inclus.

Départ : 9h15 et 9h20

Parcours : Marche Nordique

Boucle de 11km et d'un dénivelé de 400m positif qui suit le tracé avec quelques variantes du trail des Miquelets

Départ : 9h05

Parcours : Canicross

Boucle de 6.25km et d'un dénivelé de 270m positif

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.

Départ par vague de 10 : 9h45 – 9h46 – 9h47 – 9h48

Tarifs:

- 10 euros pour le trail des Miquelets 11.3km puis 12€ le jour de la course
- 20 euros pour le Vissou Express 31km puis 25€ le jour de course
- 6 euros pour la marche Nordique 11km puis 8€ le jour de course
- 10 euros pour le Canicross 6.25km pas d'inscription le jour J

- Gratuité pour le trail des pitchouns

Le tarif inclut les ravitaillements en course et à l'arrivée, un cadeau au retrait du dossard et une bière à l'arrivée de la course.

Pour s'inscrire :

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés

- fournir un certificat médical de non contre indication a la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an ou de la photocopie de la licence ffa en cours de validité.
- s'acquitter du montant de la participation demandée pour chaque course.
- Une autorisation parentale pour les participants non licenciés mineurs au jour de l'épreuve.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site ATS-sport.com. Les inscriptions par internet seront closes le Vendredi 30 Novembre à 18h. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'organisateur se réserve la possibilité de clore les inscriptions avant cette date, dans ce cas un préavis sera indiqué sur le site et sur la page facebook du Trail de Nébian.

Les inscriptions seront possibles le jour de la course dans la limite des dossards disponibles et avec une majoration des tarifs de course.

Dossards :

Retraits des dossards le Dimanche 2 Décembre 2018 à partir de 7h à la salle polyvalente de Nébian.

Catégories :

- Trail des Miquelets : inscription possible à partir de la catégorie cadet (16 ans révolus nés en 2002)
- Le Vissou-express : inscription possible à partir de la catégorie espoir (nés en 2000)
- Trail des pitchouns : boucle de 2.8km pour les 12-15 ans
- Trail des pitchouns : boucle de 1.3km pour les 7-12 ans
- Canicross : Inscription possible à partir de la catégorie espoir (nés en 2000)

Matériel obligatoire :

- Trail des miquelets : réserve d'eau d'au moins 300 ml, barres énergétiques et gels conseillés.
- Le Vissou-express : réserve d'eau 500ml obligatoire, coupe-vent ou veste permettant de supporter des conditions climatiques hivernales fortement conseillés, barres énergétiques et gels conseillés.
- Canicross : harnais de course avec longe obligatoire

Ravitaillements :

- Trail des Miquelets : 2 ravitaillements complets : un au 6^{ème} km et un à l'arrivée.
- Le Vissou-express : 3 ravitaillements complets : un au 13^{ème} km, un au 26^{ème} km et un à l'arrivée
- Trail des pitchouns : un ravitaillement complet à l'arrivée
- Canicross : deux bassins remplis d'eau pour les chiens sur le tracé et ravitaillement complet pour tous à l'arrivée

Barrière horaire :

- Trail des Miquelets : la barrière horaire à l'arrivée est fixé à 12h30 soit une vitesse de 5km/h au minimum et 2h30 de course au maximum.
- Le Vissou-express : Barrière horaire à 11h00 (2h30 de course) au sommet du Pic de Vissou avec retour vers Nébien en minibus puis à l'arrivée à 14h30 (6h de course et 5,2km/h de vitesse en moyenne)

Chronométrage :

Assuré par puces électroniques positionnées à l'arrière de votre dossard.

Zone protégée et déchets de course :

Le trail de Nébien se déroule en Zone Natura 2000.

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement en suivant le parcours indiqué et à ne jeter aucun déchet dans la nature (des zones de propreté sont prévues aux points de ravitaillement). Tout coureur surpris en train de jeter un gel ou autre déchet en course se verra immédiatement exclu du classement.

Récompense:

- les 3 premiers au scratch homme et femmes
- le premier de chaque catégorie : cad, jun, esp. sen. v1. v2. v3. v4. Hommes et femmes.
- le premier et la première Nébiannaises sur le trail des Miquelets seulement.

Les prix sont non cumulables.

Chaque inscrit à une des courses du Trail de Nébien se verra offrir un lot à retirer lors du retrait des dossards.

Remise des récompenses:

Elle aura lieu à 12h30. Seront récompensés seulement les personnes présentes au moment de la cérémonie de remise des récompenses.

Sécurité et droit d'images :

Les coureurs et leur ayant droit acceptent de ne pas engager de poursuites envers l'organisateur en cas d'accident. Ce trail bénéficie d'une assurance souscrite.

L'organisation se réserve le droit de changer les parcours en cas d'intempéries ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure (dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés

déduits des frais d'organisation). En cas d'absence du coureur, celui-ci ne sera pas remboursé.

L'organisateur met en place un plan d'organisation des secours comprenant médecin(s), ambulance(s), secouriste(s) et signaleur(s). Chaque coureur doit assistance à toute personne en difficultés et avertir l'organisation. Les services de secours et médicaux de l'épreuve peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales. Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident. La sécurité routière est assurée par les signaleurs et les services de l'ordre.

Chaque coureur accepte que l'organisateur diffuse les résultats et les photos sur le site de l'organisateur ainsi que les réseaux sociaux (facebook, page du Trail de Nébien).

Tout coureur s'engageant sur notre course doit avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.